

ARRETE N° 2010-035 /PMRT
portant nomination des membres du Conseil national
de supervision de l'initiative pour la transparence dans
les industries extractives (CNS-ITIE)

LE PREMIER MINISTRE,

Vu le décret n° 2008-050/PR du 7 mai 2008 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;

Vu le décret n° 2010-024/PR du 30 mars 2010 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement des organes de mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), notamment l'article 3 ;

Vu le décret n° 2010-035/PR du 07 mai 2010 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2010-036/PR du 28 mai 2010 portant composition du gouvernement ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Conseil national de supervision de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives :

1. Au titre des représentants des sociétés minières :

a) Représentants des sociétés extractives minières :

- Monsieur Michel KEZIE, directeur général de la société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) ;
- Monsieur Hervé Kouassi MENSAH, administrateur de SCANTOGO Mines.

b) Représentants des sociétés extractives de l'eau :

- Monsieur Elihoho Yawo EVENYA, directeur général de la Togolaise des eaux (TdE) ;
- Monsieur Amétépé Kossi GLE, directeur général de CLEVER eau minérale.

c) Représentants des sociétés extractives de matériaux de construction :

- Monsieur Vivonu DOGBE-TOMI, directeur administratif chargé des ressources humaines à TOGO RAIL.

2. Au titre de représentants des associations des journalistes du Togo :

Nom à charge

Monsieur Kasséré Pierre SABI, président de l'observatoire togolais des médias (OTM).

3. Au titre de représentants des organisations de la société civile :

- Monsieur Abalo Essrom KATAROH, président de la ligue des indépendants pour la transparence (LIT/Tg).

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.



Lomé, le 9 septembre 2010

SIGNE

Gilbert Fossoun HOUNGBO

Pour ampliation

Le Secrétaire général du gouvernement



[Signature]
PABOUKI MASSINA